

SOCIÉTÉ NORD-AFRICAINE DE CONSTRUCTIONS  
MÉCANIQUES ET FERROVIAIRES (S.N.A.F.),  
à L'Allelick, près Bône (Algérie)  
filiale des des Établissements de Dietrich et Cie, de Niederbronn

S.A.R.L., 1938.  
S.A., 1950.

*B.A.L.O.*

*(L'Information financière, économique et politique, 6 juin 1950)*

Société nord-africaine de constructions mécaniques et ferroviaires (S.N.A.F.). — Capital porté de 160 à 220 millions de francs par émission à 2.600 fr. de 24.000 actions de 2.500 francs, jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1950 (3 p. 8).

---

LA RÉUNION DU COMITÉ DES BOURSES

*(L'Information financière, économique et politique, 5 décembre 1952)*

Le Comité des Bourses, dans sa dernière réunion, ... a autorisé la cotation à la Bourse d'Alger des actions des Comptoirs numidiens\* et de la Société nord-africaine de constructions mécaniques et ferroviaires.

---

*B.A.L.O.*

*(L'Information financière, économique et politique, 10 février 1953)*

Société nord-africaine de constructions mécaniques et ferroviaires. — Inscription à la commission de cotation de valeurs mobilières d'Alger des 88.000 actions de 2.500 francs.

---

LES ÉTUDES DE « L'INFORMATION »

---

SOCIÉTÉ NORD-AFRICAINE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES ET FERROVIAIRES  
*(L'Information financière, économique et politique, 14 mars 1953)*

Les 88.000 actions de 2.500 francs composant le capital de cette société viennent d'être introduites à la commission de cotation des valeurs mobilières d'Alger.

La S.N.A.P., fondée en 1938, sous forme de société à responsabilité limitée, a son siège social à L'Allelick par Bône. Elle fut transformée en société anonyme en 1950.

Elle a été constituée sous l'égide de la maison de Dietrich et Cie dans le but essentiel d'assurer l'entretien des matériels automoteurs livrés tant par la maison mère que par d'autres constructeurs métropolitains aux chemins de fer algériens.

Son capital, à l'origine de 100.000 fr., divisé en 200 parts de 500 fr. est actuellement de 220 millions, chiffre auquel il a été porté en 1950 par émission de 24.000 actions de 2.500 fr. émises contre espèces.

Il existe 49.500 parts bénéficiaires sans valeur nominale réservées au Crédit national pour le compte du Gouvernement Général de l'Algérie, en rémunération de la garantie consentie par celui-ci aux emprunts contractés par la société.

Par suite de l'interruption des relations avec la métropole pendant la guerre, la S.N.A.F. fut amenée, pour répondre aux besoins des chemins de fer algériens, à envisager non plus seulement l'exécution des travaux de réparation, mais également la construction de matériel roulant. Un plan d'extension fut élaboré et d'importantes commandes de machines passées aux États-Unis. La S.N.A.F. a été inscrite au plan d'industrialisation de l'Algérie.

Établie sur un terrain de 32 ha., sis à quelques kilomètres de Bône, la S.N.A.F. dispose actuellement de divers bâtiments représentant une surface couverte de 1,75 ha. environ. L'outillage est moderne. L'effectif du personnel est de 350 ouvriers et 50 employés. La main-d'œuvre est constituée essentiellement par des indigènes encadrés par des Européens. Grâce à un système de primes d'ancienneté, cette main-d'œuvre s'est avérée d'une stabilité satisfaisante.

Indépendamment des travaux d'entretien effectués pour le compte des Chemins de fer algériens et des colons, la S.N.A.F. a déjà exécuté pour le compte des Chemins de fer algériens 675 wagons tombereaux (voie normale) et pour celui des Chemins de fer tunisiens 100 wagons tombereaux (voie métrique). Elle a actuellement en construction une série de 300 wagons couverts et doit exécuter prochainement, pour les Chemins de fer algériens, 40 wagons plats à boggies et 8 wagons spéciaux. Elle a construit d'autre part 98 boggies pour la Société de l'Ouenza et a une nouvelle commande de 100 unités. Elle va exécuter pour différents clients 10 wagons à blé à voie normale et 10 autres à voie étroite. Pour le compte des services d'armement, elle procède en outre à la rénovation de véhicules automobiles et exécutera prochainement une commande de matériel d'artillerie.

Le rapport présenté à la dernière assemblée indique qu'en liaison avec le bureau d'études de la Société de Dietrich et Cie, la S.N.A.F. a entrepris l'étude d'un wagon prototype en alliage léger. Si les essais s'avèrent concluants, la société escompte une suite de commandes.

D'autre part, afin de pouvoir utiliser pleinement son outillage et donner à sa main-d'œuvre une certaine garantie de plein emploi, la S.N.A.F. s'est efforcée d'étendre son activité à diverses fabrications nouvelles intéressant en particulier la branche agricole. La fabrication d'un séchoir à tabac, entreprise en série, devrait permettre de réaliser cette année un chiffre intéressant.

L'exercice 1951 a laissé un bénéfice net de 25.197.697 francs contre 20.197.494 fr. en 1950. [Il a permis, pour la première fois, la répartition d'un dividende fixé à 112 fr. 50 brut.](#)

Lé chiffre d'affaires est passé de 335 millions en 1950 à 559 millions en 1951.

---

B.A.L.O.

(L'Information financière, économique et politique, 1<sup>er</sup> décembre 1953)

Société Nord-Africaine de Constructions Mécaniques et Ferroviaires — Émission au pair de 16.000 actions de 2.500 fr. (2 pour 11), jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1954.

---

SOCIÉTÉ NORD-AFRICAINE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES ET FERROVIAIRES  
(*L'Information financière, économique et politique*, 21 juillet 1954)

Cette société, filiale des Établissements de Dietrich et Cie, de Niederbronn, a réalisé, au cours de l'exercice 1953, un bénéfice net de 31.892.126 fr. contre 33.777.203 fr. en 1952. Compte tenu du report de 1952 (16.209.001 fr.), un montant de 48.101.126 fr. était à la disposition de l'assemblée générale. Le dividende a été fixé à 112 fr. 50 brut par action.

Le rapport du conseil signale que l'amélioration constatée dans la plupart des secteurs de l'activité de la société trouve sa répercussion dans le chiffre d'affaires qui a atteint, en 1953, 1.098 millions de francs contre 860 millions en 1952.

Les perspectives d'avenir immédiat paraissent également satisfaisantes.

D'une manière générale, l'activité des différents départements a été plus régulière que durant l'exercice 1952.

Le rapport insiste sur l'insuffisance de l'aide qui a été apportée à la jeune industrie algérienne pour la rendre compétitive par rapport à la métropole et à l'étranger. La solution du problème démographique ne peut être trouvée que dans la promotion ouvrière et le développement industriel ; mais les nouveaux capitaux ne consentiront à s'investir en Algérie que dans l'hypothèse d'une rentabilité normale, correspondant à des risques normaux.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1953. L'assemblée extraordinaire, à l'issue de l'ordinaire, a constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital de 220 à 260 millions, et voté la modification consécutive des statuts.

---

SOCIÉTÉ NORD-AFRICAINE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES ET FERROVIAIRES  
(*L'Information financière, économique et politique*, 31 juillet 1955)

Cette société, filiale des Établissements de Dietrich et Cie, de Niederbronn, a réalisé au cours de l'exercice 1954 un bénéfice net de 28.228.846 fr. contre 31.892.126 fr. en 1953.

Le dividende a été fixé à 112,5 fr. brut par action, payable le 15 septembre.

L'activité du département wagnonnage a été caractérisée par le début d'exécution d'une commande de wagons plats, de fourgons et de wagons super-spéciaux destinés aux Chemins de fer algériens, ainsi que par la livraison d'une nouvelle commande de wagons à blé à voie métrique, signale le rapport du conseil.

Bien que légèrement inférieure à celle de l'année 1954, la révision de moteurs destinés aux Chemins de fer algériens a constitué une activité régulière au cours de l'exercice écoulé.

La rénovation de moteurs et ensembles mécaniques de matériel automobile de l'armée a connu une activité importante, qui a pallié dans une certaine mesure l'insuffisance des commandes de wagnonnages.

Les efforts de prospection entrepris afin d'alimenter l'atelier de menuiserie ont porté leurs fruits ; cet atelier a été régulièrement occupé en 1954 par l'exécution de menuiserie d'habitation, d'éléments de baraques préfabriquées et d'emballages divers pour l'armement.

---

SOCIÉTÉ NORD-AFRICAINE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES ET FERROVIAIRES  
(*L'Information financière, économique et politique*, 20 juillet 1956)

Malgré les difficultés causées par la situation en Afrique du Nord, le carnet de commandes à la fin de 1955 de cette société, filiale des Établissements de Dietrich et Cie, de Niederbronn, dépasse sensiblement celui de l'année dernière et le chiffre d'affaires de l'exercice écoulé a atteint 897 millions de francs. »

Le rapport du conseil, après avoir longuement rendu hommage au personnel et aux cadres qui travaillent dans des conditions chaque jour dangereuses et qui, parmi de grands risques, maintiennent ainsi une activité normale à la compagnie, signale que l'augmentation du pouvoir d'absorption du marché nord-africain par le développement du pouvoir d'achat des masses, la réduction des prix des transports, des combustibles et de l'énergie peuvent être de nature à rétablir dans une certaine mesure la parité entre les entreprises algériennes et leurs concurrents, à condition que ces dispositions soient complétées par des allègements financiers et peut-être fiscaux.

Toutefois, les diverses circonstances qui ont entravé la marche normale de la société au cours de l'exercice écoulé, ainsi d'ailleurs que les lourdes charges résultant de la garde et de la protection des installations ont entraîné une diminution de bénéfice net de l'exercice qui ressort à 12.136.166 francs contre 28.228.846 francs et le conseil a estimé qu'en présence tant des charges financières anormales que des incertitudes de l'avenir, il fallait, par prudence, renoncer cette année à distribuer un dividende et répartir le solde disponible aux réserves.

---

#### SOCIÉTÉ NORD-AFRICAINE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES ET FERROVIAIRES (*L'Information financière, économique et politique*, 27 novembre 1958)

Cette filiale des Établissements de Dietrich et Cie, de Niederbronn, a réalisé au cours de l'exercice 1957 un chiffre d'affaires de 1.734 millions c. 911 millions pour l'exercice précédent.

Le rapport du conseil observe que le développement industriel auquel cette région de l'Algérie est appelée, justifie toujours davantage l'implantation à Bône de l'usine de constructions mécaniques de la société.

Les relations de plus en plus étroites entretenues avec les sociétés minières, de même que les perspectives d'installations à Bône d'une industrie sidérurgique, doivent procurer aux ateliers un volume de commandes qui, selon toutes prévisions, permettra à la société de maintenir et peut être même d'augmenter le rythme actuel de ses fabrications. De plus, le développement inéluctable des voies et moyens de communications placent l'entreprise dans une situation d'autant plus favorable que ses techniques aussi bien que l'expérience de son personnel se partagent entre la construction de matériel roulant et la révision de moteurs.

Mais des problèmes restent posés pour les entreprises algériennes, si elles veulent, avec quelque chance de succès, affronter la concurrence nationale et internationale. N'est-il pas logique de voir accorder, entre autres, à ces entreprises, qui ont eu le courage parmi les premières à courir le risque de s'installer en Algérie, les mêmes avantages que ceux accordés actuellement. Il est anormal de constater que les sociétés admises les premières au plan d'industrialisation sont obligées de continuer à payer un taux d'intérêt de 7,15 % alors que les prêts actuellement consentis le sont à 3 %.

Il a été décidé de distribuer au titre de 1957 un dividende net de 94 fr. ; en outre, l'assemblée a également décidé de procéder à la distribution du dividende de l'exercice 1955, soit 92 fr. net, ce qui n'avait pas été prélevé sur les bénéfices de ce dernier.

---

#### SOCIÉTÉ NORD-AFRICAINE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES ET FERROVIAIRES

*(L'Information financière, économique et politique, 25 juillet 1959)*

Le chiffre d'affaires de la société, qui avait déjà progressé de 80 % en 1957, a encore augmenté de 38 % puisqu'il est passé de 1.734 millions de francs en 1957 à 2.390 millions de francs en 1958.

En effet, souligne le rapport, l'évolution favorable des fabrications de la société enregistrées en 1957 s'est affirmée au cours de l'exercice écoulé.

La construction de matériel neuf a occupé une partie importante des ateliers de la société qui ont livré en 1958 plus de 300 wagons. Cette fabrication est essentiellement composée de wagons tombereaux de différents types et de fourgons.

La métallisation des voitures de voyageurs, dont le rapport avait longuement parlé l'année dernière, s'est poursuivie avec régularité. La société a également mis en chantier une commande de métallisation de fourgons.

D'autre part, poursuit le conseil, d'importantes commandes de transformation de wagons ont été passées. La société a notamment été amenée à aménager pour le compte des Chemins de fer algériens des wagons destinés au transport des tubes pour pipelines.

Les ateliers de la société continuent à être mis à contribution pour la réalisation d'importants travaux de réparation qui lui sont confiés tant par les Chemins de fer algériens que par les entreprises minières. Les possibilités sont cependant limitées par l'espace disponible que la société doit partager avec la fabrication de matériel neuf et la transformation des voitures et fourgons dont il est fait mention plus haut.

La fabrication d'appareils de voie et la révision des moteurs C.F.A. sont toujours assez limitées. Par contre, la rénovation de matériel pour l'armée a encore connu en 1958 une activité des plus importantes. La réparation des blocs de mécanisme et des mécanismes de roues s'est poursuivie en 1958 et un nouveau marché a été récemment confié à la S.N.A.F.

Dans la conclusion de son rapport, le conseil signale notamment :

« Nous nous demandons en 1958 si l'évolution favorable de nos résultats devait être imputée à des contingences exceptionnelles et passagères ou si elle présentait des caractères de permanence. Après avoir tenté de tirer les leçons de notre expérience et en formulant les réserves qu'imposait l'hypothèque de la situation politique, nous manifestons notre confiance dans l'avenir de notre entreprise. Le développement que connaît depuis lors l'Algérie et les intentions manifestées par les pouvoirs publics pour favoriser l'évolution économique de ce pays viennent confirmer le bien-fondé de l'optimisme que nous affichions l'an passé. Le discours de Constantine, la politique d'énergie à bon marché arrêtée récemment par le gouvernement et la décision fondamentale concernant l'installation à Bône d'une industrie sidérurgique consolident l'existence et la raison d'être de notre entreprise et lui ouvrent, pour un avenir plus ou moins proche, d'heureuses perspectives de développement. En attendant que la mise à exécution de ces projets porte ses fruits, tous nos ateliers sont pourvus de travail pour l'année 1959 et nous nous préoccuons de trouver pour 1960 le volume de commandes qui nous permettra de maintenir le rythme d'activité que connaît actuellement notre usine ».

L'exercice 1958 s'est soldé par un bénéfice net de 88.554.725 fr. contre 59.058.234 fr. en 1957, et le dividende a été fixé à 92 fr. net contre 94 fr. l'an dernier.

---